

## Oxygène#8

# L'épreuve des discriminations dans les quartiers prioritaires de la ville en Bourgogne-Franche-Comté

Compte-rendu du temps d'échange en visioconférence en compagnie des sociologues Julien TALPIN et Marion CARREL - 4 mai 2021

Au début de l'année 2021, Julien TALPIN, chercheur au CNRS, et la sociologue Marion CARREL ont publié un ouvrage collectif intitulé : « *L'épreuve de la discrimination. Enquête dans les quartiers populaires* » (PUF). Pour eux, la démonstration de la réalité des discriminations n'est plus à faire : « 93% des gens enquêtés ont connu au moins une expérience de discrimination et de stigmatisation au cours de leur vie ». Effectivement, en 15 ans, les données se sont multipliées, confirmant, enquêtes et *testing* à l'appui, l'ampleur d'un phénomène traversant la société française qu'il est difficile de nier aujourd'hui.

Les auteurs nous invitent à regarder la violence discriminatoire en face et à la reconnaître comme une violence physique et symbolique qui a des effets durables dans les parcours de vie de ceux qui en souffrent. Plus encore, ils nous alertent sur une dangereuse banalisation du phénomène tant chez les personnes qui le subissent ou l'observent que chez les acteurs associatifs, institutionnels et politiques car, selon Julien TALPIN, « *il y a un sentiment que le combat est en permanence à recommencer ; et quand bien même on n'est plus tout à fait dans le déni(de cette réalité), l'énergie institutionnelle, politique, consacrée à lutter contre les discriminations demeure minime au regard de l'ampleur et du drame démocratique que constituent les discriminations* ».

Lors de cet Oxygène#8, ces constats ont été l'objet de discussion avec les 120 acteurs de la Politique de la Ville de Bourgogne-Franche-Comté et les partenaires réunis pour l'occasion autour de plusieurs questions : y a-t-il un déni de reconnaissance des discriminations sur nos territoires populaires ? Comment les différents professionnels et bénévoles associatifs perçoivent et se saisissent de ce sujet ? Quelles dynamiques citoyennes, institutionnelles et politiques se dessinent sur la région pour lutter contre les discriminations ? Y a-t-il des expérimentations, du volontarisme, des idées neuves qui peuvent nous inspirer ?

Trajectoire Ressources remercie chaleureusement pour leur intervention et le temps accordé pour cet échange régional :

- Julien TALPIN et Marion CARREL, auteurs de « *L'épreuve de la discrimination, enquête dans les quartiers prioritaires* » ;
- Sonja KELLENBERGER et Rodolphe PERCHOT, formatrice-chercheuse et directeur de pôle à l'IRTESS ;
- Marion BAGNARD, responsable de service Égalité-Diversité, Lutte contre les discriminations à la Ligue de l'Enseignement de Côte d'Or et responsable à l'AMACOD ;

- Chloé COJEAN, déléguée régionale de l'Union des Centres Sociaux et Socioculturels de Bourgogne Franche-Comté ;
- Claire BAZIN, cheffe de projet territorial, direction cohésion sociale, sport et loisir à Pays de Montbéliard Agglomération
- Patricia SCHNEIDER, directrice des Francas, Centre Social Grand-Charmont et Stéphanie Rodrigues, directrice des Francas sur le quartier de Planoise

## Une difficile connexion entre les politiques publiques et les habitants des quartiers prioritaires

La lutte contre les discriminations et la politique de la ville sont historiquement liées dans le but d'éviter le décrochage (discrimination spatiale) du quartier de la ville puis en s'adressant aux habitants (discrimination sociale) qu'il faut protéger. La lutte contre les discriminations également appelée promotion de l'égalité a toujours été un serpent de mer en Politique de la Ville, c'est tantôt un axe thématique à part entière ou un axe transversal à travers des actions. Il existe une complexité d'agir en système d'acteurs et à l'échelle du territoire sans un plan d'action concret.

### Les discriminations dès l'enfance

A travers le film, « **Attention, ça fait mal aux gens** » produit par les Francas du Doubs, se dévoilent les témoignages d'enfants du centre social Grand-Charmont qui répètent, face caméra, tous les comportements discriminatoires auxquels ils ont fait face. On voit que « *les enfants ont des choses à dire, que ce soit à l'école ou dans la rue, c'est une souffrance qui est présente tous les jours* ». Les enfants deviennent acteurs et s'expriment sur les réalités de ces comportements qui peuvent être lourdes de conséquence pour eux. Ce constat ne se retrouve pas dans toutes les structures d'accueil de jeunes mais il existe, pour tous, une volonté de les informer et les éduquer dès le plus jeune âge.

« *Il y a une difficulté d'aborder cette thématique au sein de la société* » alertent Patricia SCHNEIDER, directrice des Francas -Centre Social Grand-Charmont et Stéphanie RODRIGUES, directrice des Francas sur le quartier de Planoise. En effet, il y a d'abord une réelle difficulté à objectiver et/ou conscientiser les discriminations et, par conséquent, de nombreux freins dans la mise en mot des processus.

## « A l'épreuve de la discrimination, enquête dans les quartiers populaires »

A l'occasion de cet Oxygène, Marion CARREL et Julien TALPIN ont présenté le livre « *A l'épreuve de la discrimination, enquête dans les quartiers populaires* » dont ils ont donné les principaux enseignements :

- L'enquête s'est déroulée dans six quartiers populaires en France (Roubaix, Villepinte, le Blanc-Mesnil, Vaulx-en-Velin, Lormont, Grenoble) et trois à l'étranger. Entre 2014 et 2017, 250 entretiens ont été conduits pour recueillir la parole sur « la vie dans le quartier ».
- La thèse du livre est la suivante : « *La France n'a pas pleinement pris mesure des discriminations subies par les habitants, et de leurs conséquences délétères sur la société française. On ne peut pas comprendre tous les débats actuels sur le séparatisme, la radicalisation, le communautarisme si on ne place pas au centre l'expérience concrète que font les individus sur les inégalités et les discriminations dans les quartiers populaires.* »
- Les discriminations n'étaient pas le sujet central des interviews qui portait sur la vie quotidienne. Cependant, elles sont particulièrement ressorties pendant les entretiens.

Cette enquête confirme l'ampleur des discriminations subies où trois éléments ressortent :

1. Presque toutes les personnes enquêtées ont connu au moins une expérience de discrimination, violence ou stigmatisation au cours de leurs vies. Il n'y a pas de différence selon les quartiers ;
2. Le critère ethno-racial est beaucoup plus présent que les autres critères de discrimination, comme celui lié à l'adresse<sup>1</sup> ;
3. L'origine des discriminations est fréquemment institutionnelle.

Seulement 12% des personnes qui se disent victimes de discrimination ont entamé des démarches lorsque cela concerne l'origine supposée et réelle de la personne, notamment parce qu'il y a peu d'associations spécialisées sur le sujet contrairement, par exemple, à celles sur l'égalité femme/homme.

Ce livre est l'occasion de démontrer, non pas que les discriminations existent<sup>2</sup> mais leur impact sur les personnes qui les subissent. « *L'épreuve de la discrimination est d'une grande violence que les enquêtés comparent à une gifle, un coup de poing.* ». Cette violence a des conséquences psychologiques et également physiques avec l'apparition de dépression, de l'alcoolisme ou une espérance de vie réduite<sup>3</sup>.

De plus, les entretiens montrent un déni de francité, les personnes interrogées ont le sentiment de ne pas être perçues et considérées comme français même s'ils le sont. Cette situation mène les habitants à nier ou cacher ce qu'ils/elles sont. Certains modifient leurs apparences « *en se lissant les cheveux,*

---

<sup>1</sup> Travaux du RECI sur les discriminations ethno-raciales dans le champ scolaire <https://spark.adobe.com/page/yzck6qymCs9d8/>

<sup>2</sup> Synthèse sur la mesure des discriminations [https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/04/22/on-m-a-conseille-d-enlever-la-photo-pour-cacher-que-je-suis-noir-la-france-malade-de-ses-discriminations\\_6077592\\_3234.html](https://www.lemonde.fr/economie/article/2021/04/22/on-m-a-conseille-d-enlever-la-photo-pour-cacher-que-je-suis-noir-la-france-malade-de-ses-discriminations_6077592_3234.html)

<sup>3</sup> Etude sur l'espérance de vie des hommes d'origine nord-africaine <https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/memos-demo/focus/mortalite-des-immigres-en-france/>

*blanchissant la peau, se rasant la barbe et/ou en donnant un prénom français à ses enfants pour espérer être traités comme les autres ».*

Même si les habitants sont attachés à leur quartier, « *on sent avec notre enquête une aspiration à la mixité sociale notamment avec l'exemple de la mère de famille qui disait au Président Emmanuel Macron qu'elle voulait que son fils ait un enfant qui s'appelle Pierre dans son école* ». Ce qui peut être une façon de lutter contre le sentiment de ségrégation sociale, spatiale et ethno- raciale qui est subi.

## **Des questionnements et des obstacles dans la lutte**

Les participants à la rencontre ont formulé quelques questions après la synthèse de l'ouvrage.

### **L'intégration vs discrimination ? L'intégration vs prisme victimaire ?**

A la question : « *Est-ce que le prisme des discriminations n'enferme pas les individus eux-mêmes dans un biais ?* », Julien TALPIN précise que dans les années 1980, l'insertion et l'intégration sont des mots d'ordre. Il explique également que les personnes interrogées dans les quartiers populaires sont intégrées, c'est-à-dire sont nées en France, scolarisées et diplômées et ajoute : « *le problème est ailleurs comme disait Lionel Jospin alors Premier Ministre pour qui l'intégration marche ! Il ajoutait « le problème n'est pas que vous ne soyez pas intégrés, vous l'êtes. Le problème est que vous soyez discriminés* ».

Un participant demande ensuite : « *l'intégration n'est pas fragilisée par l'angle victimaire ?*<sup>4</sup> ». Julien TALPIN répond alors que le prisme victimaire peut également poser problème puisqu'il met en doute la véracité de la parole des habitants et leurs expériences de la discrimination : « *pourtant l'enquête confirme que les gens sont objectivement victime régulièrement de discrimination dans la société française* ».

Finalement, ces personnes se sentent françaises et intégrées même si elles sont issues de descendants d'immigrés. Il semble qu'il n'y ait qu'une infime partie de la population qui va rejeter son identité, « *mais à force de ne pas être identifiées comme étant françaises comme les autres, elles sont tentées de se référer à l'image qu'on leur renvoie. C'est quand même assez clair et ça ressort dans l'enquête : les identités minoritaires sont plus saillantes aujourd'hui. Les personnes se sentent plus noires ou arabes qu'il y a dix, vingt ou trente ans* ».

---

<sup>4</sup>. Pour montrer les limites de l'approche ethnique selon l'Observatoire des Inégalités : [https://www.inegalites.fr/Mobilite-sociale-les-enfants-d-immigres-font-aussi-bien-que-les-autres?id\\_theme=24](https://www.inegalites.fr/Mobilite-sociale-les-enfants-d-immigres-font-aussi-bien-que-les-autres?id_theme=24)

- Le secteur public comme intégrateur, une limite à la notion de « discrimination systémique » : [https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statistiques/Hors\\_collection/2015-072.pdf](https://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/statistiques/Hors_collection/2015-072.pdf)

## Une différence de réalité avec la Canada ?

Les politiques publiques et les pratiques professionnelles sont très différentes entre la France et le Canada sur deux plans :

1. Le travail collectif et systémique est beaucoup plus prégnant au Canada ;
2. L'arène publique et les institutions ont un budget beaucoup plus important pour mener des enquêtes qu'en France.

Marion CARREL précise que « *certaines personnes choisissent de s'exiler au Québec et, même si la situation n'est pas idyllique, reste meilleure qu'en France car la multi-identité présente chez les habitants est mieux acceptée dans la population Canadienne* ».

## Des obstacles qui se montrent dans la lutte

Les actions peinent à se mettre en place pour les territoires : « *on retrouve essentiellement des actions de diagnostic et de formation. Cependant ces formations sont souvent ciblées sur les habitants qui sont, le plus souvent, eux-mêmes victimes de discrimination* ». Certains expriment un sentiment de réticence de la part des élus pour se former sur ces questions.

Il y a une réelle difficulté à se saisir de cette question du côté national. Depuis 2015, les débats publics se sont éloignés de la question des discriminations. Pourtant on pousse les collectivités à se saisir de ce sujet : « *La thématique est beaucoup moins portée, il y a une émergence de nouvelles thématiques comme la laïcité et la prévention de la radicalisation. La lutte contre les discriminations a été le perdant avec l'arrivée de ces sujets-là.* »

Il peut exister une forme de démobilisation collective, de suspicion des collectivités dans les quartiers « *on a senti durant notre enquête une lassitude des habitants* ». De plus, les collectifs rencontrés subissent une restriction<sup>5</sup> de leurs actions dans le signalement de discriminations : « *le but de ces initiatives reste souvent un appel à l'égalité. On se retrouve dans une situation où l'évocation des discriminations est perçue comme dangereuse pour le vivre-ensemble alors que les discriminations sont simplement illégales* ».

L'enquête montre que le fait de vivre des discriminations peut avoir des conséquences sur les rapports au politique. Contrairement à ce qu'on pourrait penser, les personnes discriminées attribuent des causes politiques et générales sur ce qu'ils vivent : « *On a peur d'ouvrir la boîte de Pandore en s'investissant vraiment sur la lutte contre les discriminations. Les politiques ne sont pas uniquement des ignorants sur ces sujets : il y a aussi un manque de courage* ».

---

<sup>5</sup>Sur les formes de restrictions à l'action des habitants des quartiers (et au-delà) par l'Observatoire des libertés associatives <https://www.lacoalition.fr/Observatoire>

## Un panel d'acteurs et de dispositifs mis en place

De nombreux acteurs interviennent contre les discriminations en Bourgogne-Franche-Comté.

- **Pays de Montbéliard Agglomération** représentée par Claire BAZIN, en charge de la lutte contre les discriminations et la laïcité a mené une étude du contrat de ville de PMA. Elle révèle que la discrimination y est très présente, le mot réapparaît régulièrement mais il n'y a pas eu de décision précise. Le sujet est empoigné sans l'évoquer explicitement. Il peut être mis en avant dans l'appel à projet. Il peut être explicitement évoquée dans la fiche-action ou, au contraire, être prégnant dans l'action mais peu évoqué. Sur cette thématique, le Pays de Montbéliard Agglomération finance trois projets.
- **L'Union des Centres sociaux et Socioculturels** avec la déléguée régionale Chloé COJEAN. Elle rappelle qu'au niveau national, il y a 2280 centres sociaux agréés par la CAF dont 150 en Bourgogne-Franche-Comté. Un centre social est un foyer d'initiatives, ouvert à toutes et tous sans distinction d'âge et de revenu, porté par des habitants et soutenu par des professionnels qualifiés. Il possède un projet de développement social local pour son territoire. Les centres sociaux s'accordent à défendre une charte fédérale précisant les droits et valeurs de référence : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie. C'est à travers et pour ces trois valeurs que les dirigeants bénévoles et les salariés agissent pour la promotion de l'égalité et contre les discriminations. On distingue 4 types d'actions :
  - Être un lieu identifié pour tous et par tous, c'est-à-dire en se positionnant comme un lieu d'accueil, de rencontre, de culture, d'échange et d'activité ;
  - Rechercher une égalité effective notamment par l'accès aux droits, l'accès aux vacances pour tous, à la culture et au loisir ;
  - Lutter pour le vivre ensemble en tant qu'acteur et tisseur de lien social ;
  - Agir pour l'émancipation en donnant les moyens et les cadres pour qu'ils agissent pour eux.
- **L'IRTESS** (Institut Régional Supérieur du Travail Educatif et Social de Bourgogne) avec Sonja KELLENBERGER et Rodolphe PERCHOT. En formant les futurs travailleurs sociaux, l'IRTESS s'applique à agir sur les stéréotypes, préjugés et les mécanismes de stigmatisation psychologique et sociologique. Ce sujet est approfondi à travers des séminaires thématiques en mettant en avant les témoignages des populations concernées par l'exclusion et la discrimination : « *Il s'agit de travailler au plus proche des publics concernés, pour créer un levier d'information, travailler avec les catégories et non pas sur les catégories.* » Le but est de leur faire comprendre comment s'opère l'inégalité et tout ce qu'elle engendre.
- **La ligue de l'enseignement de Côte d'Or avec l'AMACOD** avec Marion BAGNARD : en 2009 a été créé le dispositif AMACOD (antenne municipale et associative de lutte contre les discriminations), issue d'une volonté politique municipale. Il accueille toutes les personnes qui travaillent et/ou habitent à Dijon pour les écouter et leur proposer différentes actions d'accompagnement. Le but est de faire un état des lieux et de les diriger grâce à leur réseau vers un partenaire associatif ou qualifié, comme la police municipale ou un avocat. Plusieurs

étapes sont mises en place allant de la reconnaissance de la discrimination au lancement potentiel d'une procédure pénale. Pour pallier la méconnaissance du sujet, la ligue de l'enseignement a mis en place des formations qui permettent aux acteurs de terrain d'avoir un langage commun, de travailler sur la posture professionnelle avec une formation multi-acteurs.

- **Léo Lagrange Grand-Est** avec Yohann DIRAND. Le service « pôle engagement » propose un travail sur les discriminations et incite à la réflexion à travers des ateliers débats, de la sensibilisation et des formations. Depuis 15 ans, des actions ont été déployées en direction des quartiers prioritaires avec l'appui de l'ancienne DRDJSCS (aujourd'hui DREETS). Ces ateliers sont faits auprès des élèves et des enseignants, auprès des structures de l'animation, du périscolaire et les structures d'interventions spécialisées. 500 formations se font chaque année.

## Conclusion : et après ?

Au final, comment lutter efficacement contre les discriminations dans les quartiers prioritaires de la ville ?

Cette question reste évidemment ouverte et induira des réponses localisées qui dépendront les systèmes d'acteurs. Mais les participants évoquent notamment le développement du pouvoir d'agir des habitants pour lutter contre la récurrence des discriminations via des actions d'accompagnement qui permettent de donner les outils aux habitants. Il convient alors de développer le rapport de force, entre les habitants et les institutions car « *il est primordial d'accompagner et de former les habitants à l'aide de l'éducation populaire pour qu'ils puissent eux-mêmes avoir les moyens de faire bouger les lignes* ».

Cependant, ce n'est pas le seul levier évoqué : « *les institutions ont aussi un rôle à jouer !* ». En effet, il semble important de soutenir et reconnaître des collectifs d'habitants qui souhaitent agir sur ce sujet, en leur permettant d'effectuer des actions, pour montrer qu'ils sont indispensables pour la lutte contre les discriminations et pour la démocratie.